



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Médecine de ville et maintien à domicile

Question écrite n° 32173

Texte de la question

Mme Geneviève Levy attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la médecine de ville. De plus en plus de médecins généralistes ne pratiquent plus les visites à domicile, pour des raisons d'organisation de leur temps de travail. Cette pratique est délaissée par la nouvelle génération de médecins généralistes et le départ à la retraite de nombreux médecins posent un problème d'égal accès à la médecine de ville. Or ces visites à domicile sont essentielles pour les patients les plus fragiles, les personnes âgées notamment, qui peuvent être dans l'incapacité de se déplacer dans le cabinet. Ainsi, ces patients ne bénéficient plus d'un suivi traditionnel, car SOS Médecins n'a pas vocation à se substituer à un médecin traitant. Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'objectif de santé publique est le maintien à domicile des personnes âgées, le suivi par un médecin traitant étant central pour la réussite de cette politique. C'est pourquoi elle souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour rétablir une médecine de ville à domicile.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32173

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 juin 2021

Question publiée au JO le : [15 septembre 2020](#), page 6208

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)